



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



22065543

Déposé / Reçu le

23 MAI 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 723. 599 016

Nom

(en entier) : **Association Belgique-Nicaragua PAix, Solidarite
Democratie**

(en abrégé) : **ASB-NIC**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Roodebeek 206, 1200 Woluwe-Saint-Lambert -
Belgique**

Objet de l'acte : Dissolution de l'ASBL

Comment établi dans nos statuts, seul l'Assemblée a le pouvoir de dissolution volontaire de l'association. Leurs de l'assemblée générale extraordinaire du 1ère fevrieur 2022 par décision des membres present nous avons décide la disolution de l'asbl.

Par conséquence, tous les administrateurs de l'ASBL - Guadalupe Acevedo, Rene Rodriguez Fabilena et Juan Roque - ont décidé de démissionner de ses fonctions.

Les membres présents à l'Assemblée Extraordinaire déclarent avoir été entendus et comprendre les raisons pour la dissolution de l'Association Belgique-Nicaragua Paix, Solidarité et Démocratie ASB-NIC.

Rene Rodriguez - Secrétariat
Juan Roque - Finance
Guadalupe Acevedo - President

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers